

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

Les points 13 et 14 de l'ordre du jour sont soumis à un vote groupé

Délibérations CA 2020 / 03 / 10 – 15 à 17

Point 13 de l'Ordre du Jour

MODIFICATIONS de la CHARTE de LABELLISATION des ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES et des RÈGLES d'UTILISATION des LOCAUX par les ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES LABELLISÉES

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE S 7 et 7bis

**Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 15**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modifications apportées à la Charte de Labellisation des Associations étudiantes et aux règles d'utilisation des locaux par les Associations étudiantes labellisées.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	17
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **12 MARS 2020**

Point 14 de l'Ordre du Jour

**CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE et de CAMPUS (CVEC) :**

- ❖ **ATTRIBUTION de FINANCEMENTS dans le cadre de l'APPEL À IDEES - 1<sup>ère</sup> session de 2020**  
*Document transmis aux Administrateurs* ★ ANNEXE 8

**Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 16**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'attribution de financements dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> session de 2020 de l'Appel à Idées – financements figurant dans le tableau en [annexe 8](#).

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	17
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 12 MARS 2020**

❖ ATTRIBUTION de SUBVENTIONS au FONDS de SOLIDARITÉ et de DÉVELOPPEMENT des INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE) - 1<sup>ère</sup> session de 2020  
Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 9

**Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 17**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'attribution de subventions au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiants dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> session de 2020 – subventions figurant dans le tableau en **annexe 9**.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	17
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **12 MARS 2020**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 18**

Point 16 de l'Ordre du Jour

### PROCÉDURE d'AVANCEMENT des ENSEIGNANTS CONTRACTUELS : DÉTERMINATION du VOLUME de PROMOTIONS

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 10.0 à 10.3

**Annexe 10.0 :** Procédure AVANCEMENT Enseignants CONTRACTUELS - détermination VOLUME PROMOS

**Annexe 10.1 :** AVANCEMENT Enseignants Contractuels - RELIQUAT PROMOS année suivante

**Annexe 10.2 :** MODELE Rapport d'Activité

**Annexe 10.3 :** MODELE Entretien & Compte Rendu

#### Délibération :

Dans le cadre de la procédure d'avancement des Enseignants contractuels, les membres du Conseil d'Administration approuvent :

- les modalités du calcul annuel des promotions,
- le calendrier de gestion des opérations,
- le projet de compte-rendu de l'entretien d'appréciation de la situation professionnelle,
- le modèle de rapport d'activité en vue de l'avancement à la classe supérieure.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	18
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>3</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

#### Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 13 MARS 2020**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 11 MARS 2020**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 12 MARS 2020**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.